

industrie est une industrie politique de bout en bout. La politique pétrolière internationale, c'est de la politique pure.

Notre politique pétrolière nationale a été conçue de façon que toute quantité de brut étranger évincé du marché américain du Middle West par le pétrole canadien puisse être importée d'office à Montréal; les effets de cette politique se sont vite fait sentir. Pendant des années, nous nous sommes enquis à la Chambre d'une politique pétrolière nationale. Nous avons demandé si on avait fait cette transaction et si elle s'inscrivait dans le cadre de la politique. Personne ne voulait en souffler mot jusqu'à ce qu'un jour le ministre de l'Industrie et du Commerce (M. Pepin) trahisse le secret et tout le monde l'apprit. J'ignore s'il a trahi le secret ou s'il a été un peu plus honnête que les autres. Je serais porté à croire qu'il a été un peu plus probe.

En fait, on ne peut dissocier le pétrole de la politique. Les propos sur l'économie sont vides de sens. Mon chef a fait ce soir des propositions fort raisonnables. Il a dit que dans l'immédiat nous devons agir pour que cette société ne soit pas vendue aux Américains. Nous ne parlons pas de propriété publique ou privée. Il nous faut croire qu'il y a chez nous une société qui a peu de sens des responsabilités envers le public et non pas envers un puissant club représenté dans le monde entier, connu sous le nom de cartel international du pétrole.

La Home Oil, quelles que soient ses difficultés et ses attitudes—et nous n'aimons pas particulièrement l'industrie pétrolière—exprimait un point de vue canadien. Ce qu'elle demandait au gouvernement, c'était d'avoir voix au chapitre avec les compagnies pétrolières internationales. Pourquoi voulait-elle un pipe-line jusqu'à Montréal? Elle a commandé pour cela une étude très poussée. C'est parce qu'elle était la seule à s'intéresser vivement au projet. Les sociétés internationales ne s'en souciaient pas. Cela leur était égal de vendre du pétrole du Venezuela, d'Arabie ou d'Alberta. Alors, pourquoi encourager la vente du pétrole canadien quand elles pouvaient vendre ici du pétrole brut vénézuélien? Il s'est fait nombre d'études à propos du pipe-line. J'en connais trois. Celles que les compagnies pétrolières ont commandées à W. J. Levy Inc. s'intitulaient «Outlook for Canadian Crude Production and Markets». Ayant examiné le projet d'un pipe-line aboutissant à Montréal, les auteurs de l'étude ont exprimé l'avis que ce n'était pas une bonne idée, en partie parce que les sociétés internationales réduiraient cause et le pétrole brut canadien est plus pur en ce sens qu'il n'a pas à être trop raffiné pour être dépollué. A son avis, c'est un meilleur type de pétrole à cet égard. Mais ici encore son prix entre en ligne de compte. Le service des recherches et du développement du CN a fait faire une étude à ce sujet et les conclusions ont paru sous le titre «Quelques incidences de la commercialisation du pétrole brut canadien à Montréal». Elle a révélé qu'à ce moment-là, l'écart entre le prix, même en prenant le prix

affiché du pétrole à Montréal, et le prix du pétrole brut de l'Ouest transporté par un pipe-line de droit privé jusqu'à Montréal était de 28c. le baril. La différence n'est pas grande lorsqu'on considère qu'avec l'augmentation maintenant inévitable des prix internationaux du produit brut les 28 cents par tonneau seront absorbés.

Il me semblerait, en dehors du problème immédiat, que nous devrions veiller à ne pas nous trouver à la merci du pétrole étranger et exposé à un chantage à cet égard. Souvenons-nous d'une chose. Il ne s'ensuit pas que le prix du pétrole ou de l'essence canadien sera plus bas à l'ouest de la ligne de Montréal. Pour le moment, il est censé être un peu plus bas à l'ouest de la ligne d'Ottawa, mais je suis bien convaincu que les producteurs de pétrole canadiens ne tarderont pas à augmenter leurs prix pour les faire corespondre aux prix internationaux actuels.

Puisque nous parlons de pipe-line, j'aimerais consigner au compte rendu la différence significative qui existe entre un pipe-line de droit public et un pipe-line de droit privé. Une des erreurs les plus graves commises dans l'histoire de notre pays a été de permettre à des particuliers de construire le Trans-Canada Pipe-Line au lieu de le faire construire par le gouvernement. Nous avons payé un prix terrible depuis que cette affreuse décision a été prise. J'aimerais rappeler les procès-verbaux et témoignages du comité de l'industrie, de la recherche et du développement de l'énergie du 21 juin 1966.

M. McKinnon témoignait. On lui demandait s'il avait étudié le coût du transport du pétrole brut de l'Ouest jusqu'à Montréal; ce qu'il en coûterait pour transporter un baril de pétrole brut de l'Ouest jusqu'à Montréal. Il a posé une question: ce transport serait-il effectué par un organisme de droit privé ou de droit public, car, semble-t-il, le transport effectué par une société de droit privé coûterait probablement entre 60c et 70c., alors que cela reviendrait à 50c. avec une entreprise de droit public. La différence est donc fort importante. Cela semblait un argument irrésistible en faveur d'un pipe-line de droit public.

Que faisons-nous donc ce soir? Comme je connais le ministre, il aime éluder les réponses. Il fait très souvent de grands discours politiques. Il en a fait un l'année dernière au congrès libéral qui ne lui a pas trop rapporté, mais il a été très applaudi. Je suis sûr qu'il est caché quelque part avec un crayon et un bloc-notes et qu'au lieu de nous dire ce que compte faire son gouvernement il va nous dire que les conservateurs veulent que nous fassions une chose, que le NPD en veut une autre, les créditistes quelque chose de différent et M. Saltsman encore autre chose. Nous ne sommes pas en mesure de faire des propositions. Cela ne devrait pas tellement le préoccuper que nous ayons tous une idée différente de ce qu'il faudrait faire.

Une chose est évidente à la Chambre ce soir. Tous ceux qui siègent de ce côté-ci reconnaissent qu'il est d'une importance vitale que la Home Oil Company reste d'une manière ou d'une autre aux mains des Canadiens, soit en lui accordant des allègements fiscaux ou autrement. Nous avons tous à cœur ce soir qu'une intervention ait lieu et le ministre ne s'en tirera pas à l'aide de l'un de ces tours enfantins qu'il tient en réserve. J'ai une solution à proposer qui pourrait être utile car, en fin de compte, ce n'est pas en vendant la Home Oil à une autre compagnie canadienne qu'on résoudra le problème. On aurait le temps de se retourner—chose importante à mes yeux—et